



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Société Alliance Green Services, consciente de l'importance qu'occupe la santé et la sécurité de son personnel, entend gérer ses activités de façon à ce que la santé et la sécurité au travail soit la priorité absolue.

Pour atteindre cet objectif, la société Alliance Green Services s'engage à :

- Se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé et de sécurité ;
- Procurer des conditions de travail sûres et saines à tous ses salariés ;
- Etablir une communication et une consultation efficace autant à l'interne qu'à l'externe sur ses démarches en matière de santé et sécurité ;
- Mettre en place des activités d'identification et de contrôle des risques ;
- Eliminer tous les dangers et réduire les risques en mettant en place les mesures préventives adaptées.
- Former et informer tous ses employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité ;
- Obtenir l'implication de tout son personnel dans la mise en œuvre des mesures visant la prévention des accidents et des maladies professionnelles ;
- Mettre en place les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs en matière santé et sécurité au travail ;
- Améliorer de façon continue le système de management de la société lié aux activités sidérurgiques et de maintenance de Belval et Differdange, en obtenant et maintenant la certification ISO 45001 ;
- Être à l'écoute des employés, clients, fournisseurs et traiter toute proposition pertinente d'amélioration en matière de sécurité et santé.

La mise en œuvre de cette politique en santé-sécurité au travail exige la collaboration de tous individuellement et collectivement. Il est essentiel donc que tous les employés de la société Alliance Green Services assument, chacun à son niveau, leurs pleines et entières responsabilités en matière de prévention des risques.

Date : 2/11/2018

Bolettieri Bruno

Sujkowski Olivier

Diehl Emilia